Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260310-DELIB_MARS26_07-DE

COMMUNE DE SERENT

MORBIHAN

Tél. : 02 97 75 93 57

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 10 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Sérent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Rozenn Guégan.
Date de la Convocation : le 04 mars 2026

PRESENTS : GUEGAN Rozenn, OLIVIER Céline, FABLET Jérôme, LE BRETON Emeline, BEUNEL Yoann, DAVID Jean-Eudes, GUILLOT Marie-Emmanuelle, MONNIER Gaël, MAUGAN Daniel, Guillochon Denis, SABLE Virginie, GUYOT Martial, RENAUD Olivier, GUYOT Tony, EVRAERT Alexis, PROUST Sandrine

ABSENTS DONNANT POUVOIR :
L. Oblin donnant pouvoir à Y. Beunel
T. Mary donnant pouvoir G. Monnier
L. Le Guen donnant pouvoir à J. Fablet
C. Marquenie donnant pouvoir à R. Guégan
C. Le Roch donnant pouvoir à S. Proust
ABSENTS: A. Moisan, F. Blanchard,

Membres en exercice : 23
Membres présents : 16
Membres absents : 7
Procurations : 5
Votants : 21

M. O. Renaud a été élu secrétaire de séance

TAUX DE PROMOTION ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Au regard des besoins de service Mme le Maire propose d'accéder aux possibilités d'évolution de carrière de 5 agents, deux relevant de la filière administrative et trois de la filière technique. Ces agents demeurent dans leur cadre d'emploi.

Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité
Le Conseil Municipal **décide :**

- **De fixer comme suit les taux de promotion :**

Grades d'avancement	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions	Critères de détermination du taux de promotion	Taux de promotion	Nombre de fonctionnaires promus
Rédacteur principal 1ère classe	1	Nécessité de service	100%	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	1	Nécessité de service	100%	1
Adjoint techniques	2	Nécessité de service	100%	2
Adjoint technique principal 2ème classe	1	Nécessité de service	100%	1

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260310-DELIB_MARS26_07-DE

- **De modifier le tableau des emplois comme suit :**

Situation ancienne	Situation nouvelle	Date d'effet
Rédacteur principal 2ème classe	Rédacteur principal 1ère classe	01/01/2026
Adjoint administratif	Adjt. Adif. Pal 2ème classe	01/07/2026
2 Adjoints techniques	Adjt. Techniques pal 2ème classe	01/09/2026
Adjt. Technique pal 2ème classe	Adjt. Technique pal 1ere classe	27/02/2026

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En Mairie le 11 mars 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le